



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation



Province de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 10 avril 2019 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : mesdames Hélène Tremblay et Danielle Barrette ainsi que messieurs Robin Paradis, Lucien Savard et Hygan Tremblay sous la présidence du maire suppléant, monsieur Roberto Emond tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault.

Absent : monsieur Gontran Tremblay

Le maire suppléant, monsieur Roberto Emond ouvre la séance ordinaire à 19h.

19-04-7407

ORDRE DU JOUR | ACCEPTATION

Il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que reproduit ci-après :

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2019/ Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 mars 2019. (Info)
 - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 mars 2019 et des comptes à payer au 10 avril 2019. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Gestion :
 - 5.1 États financiers au 31 décembre 2018/ Dépôt et adoption. (Rés.)
 - 5.2 Prêt-à-camper | Fourniture et installation de yourtes | Demande de paiement no. 1. (Rés.)
 - 5.3 Calendrier conservation des archives | Outil GALA. (Rés.)
 - 5.4 Édifice municipal | Ajout d'une vocation à la salle multifonctionnelle | Demande d'aide au Programme de soutien culturel. (Rés.)
 - 5.5 Commission scolaire de l'Estuaire | Plan triennal de répartition et de destination des immeubles. (Info)
 - 5.6 Gestion du personnel | Préposé à l'accueil et l'entretien du camping et de la marina | Offre d'emploi | Embauche. (Rés.)
- 6.0 Transport :
 - 6.1 Voirie | Piste cyclable | Bande bidirectionnelles | Demande du MTQ. (Rés.)



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

- 7.0 Hygiène du milieu :
 - 7.1 Plan d'intervention de renouvellement des conduites d'eau potable| Inspection télévisée des conduites d'égout| Offre de service de Testair. (Rés.)
- 8.0 Développement :
 - 08.1 Plaisirs d'hiver | Rapport sur l'évènement. (Info)
 - 08.2 Résilience aux changements climatiques | Programme Climat municipalités | Dépôt d'une demande d'aide financière au volet 2. (Rés.)
 - 8.3 Évènement estival | Planification, programmation, budget et autorisation. (Rés.)
 - 8.4 Évènement estival | Offre de service Dragon22. (Rés.)
 - 8.5 Tourisme | Planification de la saison estivale 2019 et embauche de deux (2) conseiller en séjour. (Rés.)
 - 8.6 Fête nationale du Québec | Planification, programmation, budget et autorisation. (Rés.)
 - 8.7 Arbre-Évolution | Programme de Reboisement Social | Secteur de la pente de sable derrière le camping | Dépôt d'une demande d'aide. (Rés.)
- 9.0 Loisirs et culture :
 - 9.1 Camp de jour 2019 | Planification, budget et embauche du personnel à l'animation. (Rés.)
 - 9.2 Parc municipaux | Entretien paysager aires publiques | Contrat de gré à gré. (Rés.)
 - 9.3 Salle de quilles Boule argentée | Procès-verbal du 11 décembre 2018 | Adoption. (Rés.)
 - 9.4 Salle communautaire de l'Accueil | Attribution d'un local pour l'organisme Chevaliers de Colomb conseil 9858 | Autorisations. (Rés.)
- 10.0 Demande de soutien ou d'appui financier :
 - 10.1 UPA Côte-Nord | Réalisation d'un Plan de développement de la zone agricole pour la Haute-Côte-Nord. (Rés.)
 - 10.2 Politique de dons et commandites | Festi-livres Les Bergeronnes. (Rés.)
 - 10.3 Politique de dons et commandites | Centre d'études collégiales de Forestville/ Bourses Gala Méritas. (Rés.)
 - 10.4 Politique de dons et commandites | Festival intime de musique classique. (Rés.)
- 11.0 Correspondance.
- 12.0 Affaires nouvelles :
 - 12.1 Politique de dons et commandites | Opération Enfant Soleil. (Rés.)
 - 12.2 Politique de dons et commandites | Randonnée Vélo Santé Alcoa | Demande Dave Prévèreault. (Rés.)
- 13.0 Période de questions.
- 14.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

19-04-7408

PROCÈS-VERBAL | ACCEPTATION ET SUIVI

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2019 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

FINANCES | ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2019

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2019.

19-04-7409

FINANCES | ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 MARS 2019 ET DES COMPTES À PAYER AU 10 AVRIL 2019 | ACCEPTATION

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 10 avril 2019 qui totalise un montant de 11 046.77\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 mars 2019 qui totalise un montant de 102 837.56\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Remis

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Remis à une séance ultérieure.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

19-04-7410

GESTION | ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018 | DÉPÔT ET ADOPTION

Il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte le rapport financier de la Municipalité incluant le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, tel que préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et tel que déposé.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7411

GESTION | PRÊT-À-CAMPER | FOURNITURE ET INSTALLATION DE YOURTES | DEMANDE DE PAIEMENT NO. 1

CONSIDÉRANT les dispositions contrat no. 19-01-7352 liant la Municipalité à Imago Structures pour la fourniture et l'installation de quatre yourtes;

CONSIDÉRANT QUE la demande de paiement no. 1 a été transmise pour acceptation par Imago Structures;

CONSIDÉRANT QUE la demande de paiement concerne uniquement des travaux réalisés dans le cadre du devis initial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte de payer à Imago Structures, pour travaux réalisés en date du 26 mars 2019 dans le cadre des travaux décrits au contrat no. 19-01-7352, la somme de 29 119.89\$ pour la demande de paiement no. 1.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7412

GESTION | CALENDRIER CONSERVATION ARCHIVES | OUTIL GALA

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-27.1)*, tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du premier alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 1° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et chacune de ses modifications;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer est un organisme public visé au paragraphe 1° de l'annexe de cette loi;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de délégation de pouvoirs ou de signature de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière adjointe à signer le calendrier de conservation et chacune de ses modifications et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7413

GESTION | ÉDIFICE MUNICIPAL | AJOUT D'UNE VOCATION À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE | DEMANDE D'AIDE AU PROGRAMME DE SOUTIEN CULTUREL

CONSIDÉRANT QUE la Haute-Côte-Nord dispose de peu d'endroits permettant aux artistes locaux d'exposer leurs œuvres;

CONSIDÉRANT QUE la salle multifonctionnelle de l'édifice municipal permettrait de répondre à cette vocation recherchée;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a présenté au conseil municipal un document explicatif résumant le projet d'ajout de cette vocation à ladite salle, projet s'élevant à 6 090\$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a eu l'appui de Culture Côte-Nord pour ce projet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas la capacité financière nécessaire pour assumer à elle seule l'entièreté de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de déposer une demande d'aide au Programme de soutien culturel de la MRC de la Haute-Côte-Nord;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité à déposer le projet d'ajout de la vocation exposition à la salle multifonctionnelle de l'édifice municipal au Programme de soutien culturel de la MRC de la Haute-Côte-Nord s'élevant à 6 090\$;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE la Municipalité s'engage à mettre à la disposition du projet deux journaliers pour l'installation du matériel;

QUE la Municipalité assume la mise de fonds représentant 1 522.50\$ pour contribuer à la réalisation du projet;

QUE la Municipalité s'engage à mettre en place et diffuser une programmation pendant au moins cinq ans si le projet est accepté par le Programme;

QUE le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs à la demande au Programme de soutien culturel pour le projet d'ajout de la vocation exposition à la salle multifonctionnelle de l'édifice municipal.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

GESTION | COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE | PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES

Le maire suppléant informe le Conseil que la Municipalité a reçu le projet de Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2019 à 2022 de la Commission scolaire de l'Estuaire. Ce projet de Plan triennal a été transmis au Conseil afin qu'il puisse en prendre connaissance.

19-04-7414

GESTION | GESTION DU PERSONNEL | PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL ET L'ENTRETIEN DU CAMPING ET DE LA MARINA | OFFRE D'EMPLOI | EMBAUCHE

Il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE monsieur Yann Tremblay soit embauché au poste de préposé à l'accueil et l'entretien du camping et de la marina au taux horaire de 15\$ dans le cadre d'une aide financière d'Emploi-Québec.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7415

TRANSPORT | VOIRIE | PISTE CYCLABLE | BANDE BIDIRECTIONNELLES | DEMANDE DU MTQ

CONSIDÉRANT QUE depuis le 12 juillet 2018, le ministère des Transports (MTQ) a statué que la gestion de la rue Principale demeurerait sous sa juridiction tant et aussi longtemps que la Municipalité serait dans le 5^e quintile de l'Indice de vitalité économique;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le MTQ a informé la Municipalité qu'elle souhaitait d'ici 2020 procéder à la préparation et la réalisation du réaménagement de la bande bidirectionnelles de la piste cyclable sur ladite rue Principale, bande qui ne s'avère actuellement pas aux normes des ouvrage routiers – voies cyclables;

CONSIDÉRANT QUE la mise aux normes consisterait à une modification, de ces voies cyclables, en bandes unidirectionnelles de 1,5m;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de rendre la voie cyclable conforme et plus sécuritaires pour l'ensemble des usagers de la rue Principale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte la demande du MTQ de procéder à la mise aux normes d'ici 2020 de l'actuelle bande bidirectionnelles sur la rue Principale afin que la voie cyclable devienne deux bandes unidirectionnelles de 1,5m conformes.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7416

HYGIÈNE DU MILIEU | PLAN D'INTERVENTION DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE | INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'ÉGOUT | OFFRE DE SERVICE DE TESTAIR

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 18-09-7273 mandatant la firme TetraTech QI Inc. afin de réaliser le Plan d'intervention de renouvellement des conduites d'eau potable de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la dernière étape nécessaire pour terminer ledit Plan s'avère être une inspection télévisée des conduites d'égouts des secteurs de la rue Emond, du Quai et Principale située à l'est de l'adresse civique no. 363;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Test-Air a fait parvenir une offre de service datée du 29 octobre 2018 au montant de 9 900\$ avant taxes, n'incluant pas le nettoyage;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise a informé la Municipalité des coûts pour le nettoyage préalable des conduits et que celle-ci évaluera la nécessité de procéder ou non;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'aller de l'avant avec l'inspection télévisée des conduites d'égouts et ainsi terminer son Plan d'intervention de renouvellement des conduites d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'offre de service de l'entreprise Test-Air datée du 29 octobre 2018 au montant de 9 900\$ avant taxes soit acceptée;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE le nettoyage soit fait au besoin après évaluation avec l'inspecteur aux travaux publics.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

DÉVELOPPEMENT | PLAISIRS D'HIVER/ RAPPORT SUR L'ÉVÉNEMENT

À la suite de la réalisation de la 15^e édition du 2 au 8 mars 2019 de la semaine Plaisirs d'hiver, le rapport d'activités est déposé aux membres du Conseil.

19-04-7417

DÉVELOPPEMENT | RÉSILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES | PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS | DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU VOLET 2

CONSIDÉRANT QUE le comité ZIP de la rive nord de l'Estuaire a mené à l'automne 2018 une vaste étude géomorphologique sur le marais salé de Portneuf-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE le rapport de cette étude confirme la vulnérabilité dudit marais qui agit comme habitat pour de nombreuses espèces et de zone tampon pour la côte longeant le village de Portneuf-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques affectent grandement cette section de la zone côtière et particulièrement lors des grandes marées de l'automne;

CONSIDÉRANT QUE la flèche littorale (alias le banc de sable) tends à se scinder de la rive et que la rivière semble démontrer qu'elle reprendra son lit ancestral en bordure du village;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'agir rapidement dans ce dossier en déposant une demande d'aide financière au volet 2 du Programme Climat municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Lucien Savard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise l'agent de développement de la Municipalité à déposer une demande d'aide financière pour le projet Un banc de sable pour l'avenir au volet 2 du Programme Climat municipalités;

QU'un des objectifs du projet soit d'assigner une ressource en recherche afin de documenter et tracer les actions réelles à poser pour maintenir l'actuel état de ces milieux fragiles;

QUE l'agent de développement soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs à la demande au Programme Climat municipalités.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

19-04-7418

DÉVELOPPEMENT | ÉVÈNEMENT ESTIVAL | PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGET ET AUTORISATION

Il est proposé par monsieur Lucien Savard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'évènement estival se tienne sous forme de weekend condensé les 27 et 28 juillet 2019;

QUE l'agent de développement soit mandaté afin de recruter des bénévoles pour le comité organisateur;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier ait les autorisations nécessaires pour procéder à l'embauche d'un stagiaire provenant de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) en tant que chargé de projet pour l'évènement;

QU'une approche soit réalisée avec le comité organisateur du Biathlon-Duathlon afin que l'évènement se tienne sous forme plus compacte dans le cadre de ce rendez-vous estival;

QUE la programmation soit orientée vers une épreuve de bateau-dragon, une messe en plein air à Place de la famille et un dîner communautaire en plein air sous la thématique retrouvailles au Parc Jean-Maurice-Martel.

QU'un budget total de 7 000\$ soit autorisé pour l'organisation de cette activité visant à dynamiser le secteur écotouristique de la marina et du camping de Portneuf-sur-Mer.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7419

DÉVELOPPEMENT | ÉVÈNEMENT ESTIVAL | OFFRE DE SERVICE DRAGON22

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 19-04-7418 établissant la programmation et les budgets disponibles pour réaliser l'évènement estival;

CONSIDÉRANT QUE la programmation contient une épreuve de bateau-dragon sur la rivière Portneuf le 27 juillet 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Dragon22 a fait parvenir le 19 mars 2019 une offre de service clé en main pour la gestion de cette épreuve au coût de 12 600\$ avant taxes pour deux bateaux et un scénario de 2 à 8 équipes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'aller de l'avant avec cette offre de service et faire de cet évènement estival un rendez-vous à ne pas manquer pour les entreprises et organismes de la Haute-Côte-Nord;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

19-04-7420

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'offre de service de Dragon22 datée du 19 mars 2019 au coût de 12 600\$ avant taxes pour deux bateaux et un scénario de 2 à 8 équipes lors de l'évènement estival du 27 juillet 2019 soit acceptée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

DÉVELOPPEMENT | TOURISME | PLANIFICATION DE LA SAISON ESTIVALE 2019 ET EMBAUCHE DE DEUX (2) CONSEILLER EN SÉJOUR

CONSIDÉRANT QU'une entente est actuellement en vigueur avec Innergex afin de couvrir une partie des frais relatifs à l'opération du bureau d'accueil touristique plus précisément pour que la Municipalité assume la gestion des réservations et du service à la clientèle de la navette pour canoéistes sur la rivière Portneuf;

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention a été déposée auprès de Service Canada dans le programme Emploi d'été Canada afin d'être en mesure d'embaucher un étudiant au bureau d'accueil touristique pour la saison estivale 2019;

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention a également été déposée par Tourisme Côte-Nord auprès de Service Canada dans le programme Emploi d'été Canada afin d'être en mesure d'embaucher un étudiant supplémentaire au bureau d'accueil touristique pour la saison estivale 2019;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a prévu des crédits budgétaires pour l'embauche d'étudiants au bureau d'accueil touristique dans le budget 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'entente entre la Municipalité et Tourisme Côte-Nord prévoit un certain nombre de jours et d'heures d'ouverture en fonction de périodes d'achalandage identifiées.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise l'ouverture du bureau d'accueil touristique pour la période du 22 juin au 2 septembre 2019 sur un horaire variant en fonction des périodes d'achalandage répondant ainsi aux exigences de Tourisme Côte-Nord;

QUE les employés bénéficiaires des subventions et embauchés à l'été 2018 aient priorité à l'embauche;

QU'advenant le cas où les employés de 2018 ne reviennent pas ou soient insuffisants, le conseil municipal autorise le directeur général à procéder à l'embauche des candidats qui se qualifient aux subventions.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

19-04-7421

DÉVELOPPEMENT | FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC | PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGET ET AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE l'agent de développement a déposé une planification pour la tenue de la Fête nationale du Québec;

CONSIDÉRANT QU'au moment de la présente séance, les montants d'aides financières acceptés ne sont pas encore connus;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a prévu des crédits budgétaires au budget 2019 dans le poste suivant :



02-621-05-959 : 500\$ (Fête nationale)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité autorise la tenue de la Fête nationale qui se déroulera le dimanche 23 juin 2019 dans le parc Jean-Maurice-Martel et que la planification permettant l'organisation des activités suivantes soit acceptée :



Location de jeux gonflables et d'un chapiteau



Artiste musical local



Feux d'artifice



Maquillages



Souper hot-dogs



Tenue d'un bar en soirée

QUE l'agent de développement soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, les ententes nécessaires à la réalisation de ces activités.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7422

DÉVELOPPEMENT | ARBRE-ÉVOLUTION | PROGRAMME DE REBOISEMENT SOCIAL | SECTEUR DE LA PENTE DE SABLE DERRIÈRE LE CAMPING | DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaitait depuis un certain temps améliorer l'aspect visuel et diminuer les risques d'érosion de la pente en bordure de la rivière Portneuf plus spécifiquement située derrière le camping municipal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de déposer une demande d'aide au Programme de reboisement social d'Arbre-Évolution COOP de solidarité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

QUE le conseil municipal autorise l'agent de développement de la Municipalité à déposer une demande d'aide financière au montant de 4 181.37\$ au Programme de reboisement social d'Arbre-Évolution COOP de solidarité afin de reboiser la pente de sable derrière le camping municipal;

QUE la part de la Municipalité dans le projet soit établie à environ 1 181.37\$;

QUE la Municipalité s'engage à fournir 15 bénévoles pour une durée de 6 heures pour la réalisation du projet;

QUE l'agent de développement ou le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs à la demande au Programme de reboisement social.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7423

LOISIRS ET CULTURE | CAMP DE JOUR 2019 | PLANIFICATION, BUDGET ET EMBAUCHE DU PERSONNEL À L'ANIMATION

CONSIDÉRANT QUE le Camp de jour 2018 a connu un succès auprès de plusieurs familles avec de jeunes enfants;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de tenir un Camp de jour en 2019;

CONSIDÉRANT QUE des crédits budgétaires ont été prévus au budget 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité autorise la tenue d'un Camp de jour qui se tiendra du 25 juin à la mi-août 2019 (du lundi au vendredi de 9h à 16h inclusivement);

QUE les coûts d'inscription correspondent au tarif établi dans le règlement no.19-303, c'est-à-dire 75\$ et qu'un minimum de dix (10) inscriptions soient nécessaires pour la tenue officielle du Camp de jour;

QUE le conseil municipal autorise l'embauche de la ressource en animation qui sera identifiée par le Programme Jeunes au travail Desjardins, programme auquel la Municipalité s'est qualifiée;

QUE le conseil municipal mandate l'animatrice communautaire afin qu'elle fasse parvenir au nom de la Municipalité une demande écrite auprès du Comité jeunesse afin que leur animatrice vienne compléter l'équipe d'animation du camp de jour pour l'été 2019.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

19-04-7424

LOISIRS ET CULTURE | PARC MUNICIPAUX | ENTRETIEN PAYSAGER AIRES PUBLIQUES | CONTRAT DE GRÉ A GRÉ

CONSIDÉRANT QU'une municipalité peut octroyer un contrat de gré à gré si la valeur de ce contrat se chiffre à moins de 25 000\$;

CONSIDÉRANT QUE des discussions ont eu lieu avec madame Marlène Emond et monsieur Aurélien Tremblay à propos de l'entretien paysager des aires publiques de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il a été convenu lors des discussions de la possibilité d'un contrat pour un montant de 533\$ par semaine pour la saison 2019;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge cette offre raisonnable compte tenu des crédits budgétaires disponibles et qu'il est satisfait du travail accompli par les contractuels lors des années passées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danielle Barrette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité octroie le contrat d'entretien paysager des aires publiques à madame Marlène Emond et monsieur Aurélien Tremblay à raison de 533\$ par semaine pour la saison 2019;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat à intervenir entre les adjudicataires et la Municipalité.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7425

LOISIRS ET CULTURE | SALLE DE QUILLES BOULE ARGENTÉE | PROCÈS-VERBAL DU 11 DÉCEMBRE 2018 | ADOPTION

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration de la Salle de quilles La Boule Argentée tenue le 11 décembre 2018 soit accepté.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

19-04-7426

LOISIRS ET CULTURE | SALLE COMMUNAUTAIRE DE L'ACCUEIL | ATTRIBUTION D'UN LOCAL POUR L'ORGANISME CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 9858 | AUTORISATIONS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le 18 mars 2019 une demande écrite du Conseil 9858 des Chevaliers de Colomb de Portneuf-sur-Mer demandant l'accès permanente au local annexé à la Salle communautaire de l'Accueil pour la tenue de ses différentes activités;

CONSIDÉRANT QUE ledit local sert actuellement d'entrepôt pour la Municipalité et qu'il n'y plus d'électricité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'acquiescer à la demande du Conseil 9858 des Chevaliers de Colomb de Portneuf-sur-Mer moyennant certaines conditions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte la demande du Conseil 9858 des Chevaliers de Colomb de Portneuf-sur-Mer conditionnelle à ce que l'organisme assume les coûts de rebranchement et de consommation d'électricité, puis que toute modification au local soit approuvée par la Municipalité au préalable;

QUE le conseil municipal autorise la direction générale de la Municipalité à signer un bail à 1\$ avec le Conseil 9858 des Chevaliers de Colomb, bail établissant les attentes de la Municipalité envers l'organisme pour ce local.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7427

DEMANDE DE SOUTIEN OU D'APPUI FINANCIER | UPA COTE-NORD | RÉALISATION D'UN PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE POUR LA HAUTE-COTE-NORD

CONSIDÉRANT QU'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles;

CONSIDÉRANT QU'un PDZA permet aux MRC de dresser un portrait de son territoire ainsi qu'un diagnostic et un plan d'action pour stimuler le développement de l'agriculture sur leur territoire dans le cadre d'une démarche concertée;

CONSIDÉRANT QU'un PDZA est complémentaire et compatible aux diverses démarches de planification réalisées dans la MRC ou la région;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QU'un PDZA est axé sur les caractéristiques territoriales et soutient les initiatives locales d'une MRC pour valoriser le développement des activités agricoles et ainsi améliorer la qualité de vie dans les collectivités;

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture contribue à la qualité de vie des communautés par ses diverses fonctions économiques, sociales et environnementales;

CONSIDÉRANT QU'il existe de l'aide financière au MAPAQ pour aider à la confection des PDZA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Lucien Savard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer demande à la MRC de la Haute-Côte-Nord de faire les démarches nécessaires auprès du MAPAQ et des autres partenaires du milieu agricole pour réaliser un PDZA sur le territoire de la MRC.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7428

DEMANDE DE SOUTIEN OU D'APPUI FINANCIER | POLITIQUE DE DONS ET COMMANDITES | FESTI-LIVRES LES BERGERONNES

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE conformément à sa Politique de dons et commandites, la Municipalité accorde une aide financière de 100\$ au Festi-Livre Les Bergeronnes pour sa 19^e édition qui se déroulera du 2 au 5 mai 2019.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7429

DEMANDE DE SOUTIEN OU D'APPUI FINANCIER | POLITIQUE DE DONS ET COMMANDITES | CENTRE D'ÉTUDES COLLEGIALES DE FORESTVILLE | BOURSES GALA MÉRITAS

Il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE conformément à sa Politique de dons et commandites, la Municipalité contribue financièrement aux bourses d'études du Centre d'études collégiales de Forestville pour la somme de 100\$ et que le maire, monsieur Gontran Tremblay ou son représentant, soit présent lors de la remise de bourses au Gala Méritas du 16 mai prochain.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

19-04-7430

DEMANDE DE SOUTIEN OU D'APPUI FINANCIER | POLITIQUE DE DONS ET COMMANDITES | FESTIVAL INTIME DE MUSIQUE CLASSIQUE

Il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE, ne répondant pas à la Politique sur les dons et commandite de la Municipalité,
la demande d'aide financière soit déclinée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

CORRESPONDANCE

À la demande du président, l'annexe de correspondance remise au Conseil est lue.

19-04-7431

POLITIQUE DE DONS ET COMMANDITES | OPÉRATION ENFANT SOLEIL

Il est proposé par monsieur Robin Paradis et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la demande de commandite pour la collecte de fonds au profit d'Opération
Enfant Soleil prenant la forme d'une représentation soit laissée à la discrétion
personnelle des élus.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

19-04-7432

POLITIQUE DE DONS ET COMMANDITES | RANDONNÉE VÉLO SANTÉ ALCOA | DEMANDE DAVE PREVEREAULT

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la demande de monsieur Dave Prévèreault pour un don de 50\$ soit mise en
attente;

QU'une fois les intentions de monsieur Sylvain Boudreault connues, la demande soit
traitée ou non, le Conseil donnant priorité à monsieur Boudreault.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Info

19-04-7433

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 19h59 pour se terminer à 20h08.

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 20h09, il est proposé par madame Danielle Barrette et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY
Maire

Gontran Tremblay
Maire

Simon Thériault
Directeur général et secrétaire-
trésorier